



Arrêté n°RM-DEC-1000-095 du 21 avril 2026 portant sur la composition du jury du concours unique d'infirmier de l'éducation nationale pour la session 2026.

La rectrice de l'académie de Mayotte, administratrice de l'Etat,

VU le code général de la fonction publique ;

VU le code de l'éducation nationale, notamment ses articles L.921-3 et R.262-1 à R.262-2 ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant disposition statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégation de pouvoir du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

VU la loi organique n°2010-1486 du 7 décembre 2010 relative au département de Mayotte ;

VU le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant disposition statutaires communes aux corps d'infirmier de catégorie A des administrations de l'Etat ;

VU Arrêté du 28 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU le décret du 4 juin 2025 portant nomination de Mme Valérie DEBUCHY, administratrice de l'Etat, en qualité de rectrice de la région académique de Mayotte, rectrice de l'académie de Mayotte.

ARRETE :

Article 1^{er}

Le jury du concours unique d'infirmier pour la session 2026 est composé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté ;

Article 2

Le calendrier du concours unique d'infirmier :

- L'épreuve d'admissibilité se déroulera **le vendredi 10 avril 2026** ;
- Le jury d'admissibilité se réunira **le lundi 20 avril 2026** ;
- L'épreuve d'admission se déroulera sur tout ou partie de la période comprise entre **le mardi 19 mai 2026 et le mercredi 20 mai 2026** ;
- Le jury d'admission se réunira **le mercredi 20 mai 2026** ;

Article 3

Le secrétaire général de l'académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice,
La rectrice
Valérie DEBUCHY

A circular official stamp in blue ink. The outer ring contains the text "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE" at the top and "RECTORAT DE MAYOTTE" at the bottom, separated by two small stars. In the center of the stamp, the words "La rectrice" are printed. A blue ink signature is written over the stamp, crossing through the text.

ANNEXE

COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS UNIQUE D'INFIRMIER DE L'EDUCATION NATIONALE - SESSION 2026

Président :

ANDRIEU Valérie

Cheffe de la division des personnels
contractuels enseignants

Vice-Président :

JACQUES-HENRY Damien

Principal Adjoint au collège de Koungou

Membres du jury :

JVAUDIN Gérard

Médecin Conseiller Technique auprès de la
Rectrice de Mayotte

CHAGNARD Isabelle

Infirmière conseillère technique auprès de la
Rectrice de Mayotte

HAMON Myriam

Infirmière au CHM